

Synthèse des contributions des acteurs locaux dans la perspective du déconfinement à partir du 11 mai 2020

La consultation lancée auprès des principaux acteurs locaux a permis de recenser leurs questionnements et points de vigilance dans la perspective d'un déconfinement progressif qui interviendra à partir du 11 mai prochain. Le nombre important de contributions (63) reflète les attentes fortes de ces acteurs quant aux solutions qui y seront apportées et doivent alimenter la réflexion dans le cadre de l'élaboration de la stratégie gouvernementale du déconfinement.

Cette consultation fait apparaître principalement des interrogations et plusieurs constats largement partagés et ci-après retranscrits. Quelques solutions concrètes sont également proposées.

Observations générales :

La question scolaire apparaît être l'enjeu principal de la manœuvre de déconfinement. En effet, la majorité des retours des élus est mono-thème et axée sur les difficultés de la réouverture des écoles (y compris le transport et la cantine). L'hétérogénéité des scénarios envisagés par les communes laisse penser que, si l'État doit donner un cadre général, il conviendra que certaines mesures soient adaptées aux caractéristiques de chacun des établissements.

De plus, les enjeux du déconfinement semblent s'articuler pour les élus autour de deux grands axes :

- la nécessité d'une définition par l'État de consignes précises, pour permettre la sécurité sanitaire
- l'indispensable coordination entre l'État (échelon national et déconcentré) et l'échelon local (communes).

Sur le retour à l'école le 11 mai et l'accueil périscolaire :

Une proportion importante de maires font part de leurs craintes quant à la réouverture des écoles et des garderies dans les conditions actuelles, notamment au regard des difficultés pour les plus jeunes à respecter les gestes barrières. Dans tous les cas, l'organisation des cours devra être adaptée, avec de multiples schémas possibles : par demi-groupes, par classe d'âge, une semaine pour les uns, l'autre semaine pour les autres...etc. Le manque d'espace de certaines structures rendrait plus difficile que dans d'autres le respect de la distanciation sociale.

En ce qui concerne l'hygiène, la question de la désinfection des locaux (école, cantine, garderie, centres de loisirs...) revient fréquemment. Les élus sont en attente de protocoles précis en la matière.

La question de la distribution obligatoire ou facultative de masques aux enfants, enseignants et personnels est également très souvent soulevée.

Solutions proposées :

- Disposer des affiches ludiques au sein de l'établissement pour rappeler aux élèves les bons gestes à adopter ;
- Mettre en place des distributeurs de gel hydroalcoolique aux points d'entrées des élèves ;
- Adapter les horaires de récréation pour éviter autant que possible la proximité des élèves entre-eux.

Sur le transport scolaire :

Les règles de distanciation sociale ne pourront pas dans la majorité des cas être respectées. Aussi des obligations sanitaires sont attendues (port du masque pour les chauffeurs, les encadrants, les élèves ?)

Solutions proposées :

- Mettre en place, lorsque cela est possible, un système de rotation avec davantage de cars ;
- Encourager les parents qui le peuvent à amener les élèves à l'école.

Sur la restauration scolaire :

De nombreux maires notent les freins à une réouverture à court terme (manque de place pour espacer les élèves, manque de personnel...) et soulignent l'importance de pouvoir anticiper suffisamment à l'avance cette dernière vis-à-vis de leur prestataire.

Solutions proposées :

- Mettre en place plusieurs services ;
- Mettre en place un système de plateaux-repas froids(provisoirement) par les cantines ou de paniers-repas préparés par les parents.

Sur l'utilisation des masques et autres équipements de protection :

La situation actuelle, malgré une importante mobilisation des acteurs locaux, n'est pas complètement satisfaisante. En effet, si de nombreuses collectivités se sont organisées pour lancer une production locale de masques, les modalités (production et distribution) en sont variables. Il y a un risque d'inégalité sur le territoire mais aussi un risque sanitaire avec des équipements qui ne sont pas tous de qualité normée. Il n'y a pas de doctrine ni de consigne sur le port de ces masques alternatifs.

Plusieurs questions se posent donc :

-où, quand et comment les porter ?

-quelles normes respecter ?

-comment s'assurer d'une distribution à ceux qui devront en porter ? (stock, financement, distribution).

Les acteurs locaux sont donc dans l'attente de la définition d'une doctrine nationale sur l'approvisionnement et l'utilisation de masques, de même que sur le gel hydroalcoolique, les surblouses, les visières, les thermomètres et les tests. Des difficultés pour se procurer ce matériel ont été signalées ou sont redoutées sur le long terme.

De manière générale, les communes s'interrogent et s'inquiètent de savoir si l'ensemble des mesures sanitaires et l'achat de matériel sera à la charge des collectivités où si l'État en assurera durablement la logistique et le financement.

Sur la vie communale et l'accès au services publics :

Des mairies s'interrogent sur la possibilité pour elles d'ouvrir certains équipements recevant du public, notamment les lieux de pratique sportive (piscines notamment) et les bibliothèques à compter du 11 mai, avec la mise en place de dispositifs de prévention.

Certaines s'inquiètent également du comportement qu'elles doivent adopter en cas d'exercice du droit de retrait de leur personnel.

Enfin, plusieurs maires envisagent l'ouverture de leur mairie le 11 mai prochain.

Au-delà de l'exercice relatif au déconfinement progressif de la France, les élus s'interrogent sur les suites données au 1^{er} tour des élections municipales du 15 mars.

Les équipes qui ont été élues dès le 1^{er} tour sont préoccupées par la constitution de leur exécutif. Il apparaît de plus que la cohabitation avec l'ancienne équipe peut dans certains cas impliquer quelques crispations.

Les élus placés en balottage se montrent pour leur part impatients de procéder au 2nd tour des élections.

Ainsi, ils sont tous en demande d'une méthode et d'un calendrier clairs permettant d'envisager la finalisation de ces élections municipales dans de bonnes conditions.

Sur l'ouverture des commerces et des sites touristiques :

Les élus sont dans l'ensemble assez favorables à une réouverture des commerces sous conditions (respect des gestes barrières, plages horaires adaptées...). La vente à emporter devrait continuer d'être encouragée dans un premier temps.

Concernant les sites touristiques (notamment les châteaux), nombreux sont ceux qui présentent une importante superficie. Afin de favoriser le tourisme national dès cet été, les élus souhaitent leur ouverture dans les plus brefs délais, en prévoyant, outre le respect des mesures barrières, l'élaboration d'une méthodologie de visite : limitation du nombre de visiteurs, mise en place d'un circuit obligatoire, etc.

Enfin, l'ouverture des cafés et restaurants devra être corrélée à cette ouverture des sites touristiques et donc intervenir au moins au moment des congés d'été.

Le préfet,

Yves ROUSSET